

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier en enseignement section 1 - BA 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Jean-Paul VANDENBERGHE	20	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture	20h	Jean-Paul VANDENBERGHE

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture : 16h de théorie, 4h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Notions de phonologie de base.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;</li> <li>◦ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;</li> <li>◦ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience .</li> </ul> </li> <li>• Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;</li> <li>◦ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;</li> <li>◦ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;</li> <li>◦ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;</li> <li>◦ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

- pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
  - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
  - la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
  - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
  - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;
  - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
  - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
    - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
    - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
    - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

## Objectifs de développement durable



### Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Faire preuve d'une connaissance fine des facteurs qui contribuent à l'émergence de la lecture et de l'écriture en maternelle.

Pouvoir justifier la mise en place d'activités visant à la découverte du principe alphabétique.

Etre capable d'inventer des activités qui sensibilisent les élèves aux fonctions de l'écrit.

Maîtriser la méthodologie de la dictée à l'adulte.

Etre capable de mener une activité de lecture interactive.

Pouvoir expliquer les démarches à adopter pour commencer l'enseignement de la lecture au début du primaire.

## Contenu de l'AA Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture

Emergence de la lecture lors de la période préscolaire :

- fonctions de l'écrit ;
- clarté cognitive ;
- connaissance des lettres ;
- conscience phonologique ;
- principe alphabétique.

Développement du langage oral et entrée dans la culture de l'écrit.

Principes d'enseignement pour les débuts de l'apprentissage de la lecture en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire.

### Méthodes d'enseignement

**Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture** : cours magistral, approche interactive

### Supports

**Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture** : syllabus

### Ressources bibliographiques de l'AA Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture

Brigaudiot, M. (2022). Langage et école maternelle. Paris : Hatier.

Canut, E. & Guillou, M. (2017). Pratiquer la dictée à l'adulte. De l'oral à l'écrit. Paris : Retz.

Ecalte, J. & Magnan, A. (2021). L'apprentissage de la lecture et ses difficultés. Paris : Dunod.

Giasson J. (2012). La lecture. Apprentissage et difficultés. Bruxelles : de boeck.

Giasson, J. (2013). La lecture. De la théorie à la pratique. Bruxelles : de boeck.

### Évaluations et pondérations

**Évaluation**

Note d'UE = note de l'AA

**Langue(s) d'évaluation**

Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture : Français

**Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture** :

Examen 100 %

Année académique : **2024 - 2025**